



RAPPORT DE LA

Commission des finances (CoFin)

CHARGÉE D'Étudier LE/LA

PR 57-2025 Budget 2026

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission (liste des présents in fine) s'est réunie le 6 novembre 2025 à 7h dans les bureaux de Région de Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre, avec Mr Frédéric Mani, président du Codir, et Boris Mury, Secrétaire Général, qu'elle remercie de leur disponibilité et les réponses détaillées qu'ils ont fournies à nos questions. Elle regrette que le responsable des Finances ait dû s'excuser.

Constat

Le budget présenté par le CODIR prévoit un déficit de CHF 6'865 (contre un bénéfice de CHF 11'725 l'année dernière) en prenant compte de la diminution des cotisations de CHF 25 à CHF 23 par habitant validée lors de notre dernier Conseil ainsi que l'adhésion (à confirmer) de la Commune de Chéserey. Pour rappel, un budget représente une autorisation de dépenser que le Conseil donne au CODIR. **Le CODIR a cependant souhaité dans le budget présenté abonder le fonds d'études et d'investissement (230.3801) de CHF 50'000.**

La fiduciaire actuelle a décidé de ne pas poursuivre avec Région de Nyon suite au changement de norme comptable MCH2. Cela explique pourquoi le budget présenté au Conseil soit toujours au format MCH1, ce qui a été validé par le Canton. Cependant, cette situation impliquera que Région de Nyon devra impérativement présenter le budget 2027 sous format MCH2 mais également qu'elle devra trouver une nouvelle fiduciaire en 2026.

Budget de fonctionnement 2026 par rubrique

Remarque préliminaire :

Nos commentaires ne reprennent que les précisions additionnelles que nous avons souhaitées apporter en sus des commentaires dans le préavis présenté et le suivi des points mentionnés dans notre rapport sur le budget 2025.

100. Conseil Intercommunal

Rien à signaler.

101. Comité de direction

Compte 101.3062 « Frais de transport et déplacement » : Pour le budget 2025, le CODIR avait justifié l'augmentation de ce poste du fait des réunions liées au Grand Genève qu'il essaierait de réduire en augmentant les réunions en non présentiel. Nous constatons que ce poste a été réduit de CHF 2'000 ce que nous saluons.

110. Administration

Compte 110.4510 « Participation du Canton » : Nous rappelons qu'une nouvelle convention avait été signée avec le Département de l'Economie, de l'Innovation, de l'Emploi et du Patrimoine (DEIEP) au 1^{er} janvier 2024 et est valable jusqu'au 31 décembre 2027. Celle-ci prévoit des subventions au titre de la LADE et de missions hors LADE concernant les plans de mobilités d'entreprises.

120. Communication et monitoring (anciennement « Soutiens »)

Rien à signaler, hormis que ce dicastère est le deuxième, après celui de la Culture, en termes de dépenses à la charge des cotisations.

130. Service du personnel et des assurances

Le CODIR nous a confirmé que le budget tenait compte d'une augmentation de salaire du personnel que, dans le contexte actuel, nous estimons correcte. Nous vous présentons dans le tableau ci-dessous la répartition par dicastère des 13 équivalents temps plein (ETP) en ligne avec le budget précédent :

BUDGET (ETP)	2024	2025	2026	Variation
Administration	0,8	0,9	0,78	-0,12
Communication et Monitoring	1,4	1,5	1,35	-0,15
DISREN	0,5	0,1	0,18	0,08
Affaires Culturelles	0,7	0,7	0,72	0,02
Tourisme	0,8	0,8	0,82	0,02
Sport	0,5	0,5	0,52	0,02
Mobilité	1,1	1,2	1,35	0,15
Transports publics	1,5	1,8	1,78	-0,02
Service financier	0,7	0,7	0,55	-0,15
Développement territorial	2	2	1,9	-0,1
Promotion économique	1,9	1,9	2,12	0,22
Energie et Environnement	0,9	0,9	0,93	0,03
TOTAL (ETP)	12,8	13	13	0

Nous constatons qu'il n'y a pas de variations significatives.

140. DISREN

Rien à signaler puisque cette rubrique fera l'objet de préavis en 2026 soumis à l'approbation du Conseil.

150. Affaires culturelles

Ce dicastère est le premier en termes de charges supportées par les cotisations.

Le compte 150.3650 « Conventions » correspond aux conventions avec le far°, l'Usine à Gaz, Visions du Réel et le Théâtre de Rolle. Le préavis n° 58-2025 « Demande de crédit de CHF 280'000 pour soutenir les activités Casino-Théâtre de Rolle durant la période 2026-2029 » a déjà été pris en compte bien que non encore voté par le Conseil au moment de la présentation du présent préavis. Nous estimons donc que cette partie du budget dépend de son approbation et non du présent préavis.

	Région (cotisations)	Région (FRAT)
far° (1)	60 000	20 000
Visions du Réel (2)	20 000	30 000
Usine à Gaz (3)	70 000	30 000
Théâtre de Rolle (4)	40 000	30 000
TOTAL Conventions (150.3650)	190 000	110 000

- (1) En baisse de CHF 10'000 : en 2024 le préavis prévoyait en effet un montant supplémentaire pour le 40^{ème} anniversaire du festival, conditionné à un programme spécifique pour l'édition anniversaire (voir préavis 19-2022).
- (2) Selon préavis 31-2023.
- (3) Selon préavis 45-2024.
- (4) Selon préavis 58-2025 non encore approuvé par le Conseil.

Nous relevons que le compte 150.3651 « Soutiens réguliers » comprend, si le budget est accepté, les soutiens mentionnés dans le tableau ci-dessous. A noter que la baisse des soutiens réguliers n'est pas que principalement due à l'arrêt de La Côte Flûte Festival, mais également à l'arrêt de certains soutiens et l'apparition de nouveaux.

Soutiens Réguliers	2025	2026	Variation
Parenthèse culturelle	15 000	17 000	2 000
Jval	12 000	13 000	1 000
Lauréat Prix artistique	10 000	10 000	0
Variations Musicales	8 000	8 000	0
Focale	7 000	7 000	0
Les Hivernales	5 000	5 000	0
EEEEH	5 000	5 000	0
Poprock	4 000	5 000	1 000
Bureau des questions importantes	0	4 000	4 000
Ripopée	3 000	4 000	1 000
Fondation CMA	3 000	3 000	0
Jazz au Peuple	3 000	3 000	0
Petite Lanterne	0	1 000	1 000
Théâtre Grand-Champ	8 000	0	-8 000
La Côte Flûte Festival	8 000	0	-8 000
Association Pleine Lune	4 000	0	-4 000
Soutiens Réguliers	95 000	85 000	-10 000

Le compte 150.3652 « Soutiens ponctuels » qui avait été augmenté de CHF 10'000 au budget 2023 reste identique dans le budget 2026, soit CHF 70'000, ce qui correspond à entre 35 et 40 soutiens. Nous n'avons pas reçu de détail sur ce poste, soumis aux demandes reçues en cours d'année, mais tenons à souligner qu'au final, **le dicastère de la culture représente plus de 20% des cotisations versées par nos Communes (CHF 4.63 pour une cotisation de 23 CHF non compris la partie qui est prélevée sur le FRAT).**

160. Tourisme

Le total de ce dicastère (CHF 40'000) reste identique au budget précédent car la Région encaisse CHF 10'000 pour la gestion de la taxe de séjour (compte 160-4360 « Participations de tiers »).

La carte de transport gratuite offerte aux touristes (Préavis n° 16-2022) a été budgétée sur un compte séparé (160.3651.1). **Nous remercions le CODIR d'avoir tenu compte de notre demande, ce qui apporte de surcroît de la transparence dans les comptes pour tous.**

Le Conseil doit se prononcer pour les soutiens ponctuels sur les éléments suivants qui ne seront pas, pour la plupart, soumis à préavis mais uniquement à la commission consultative du Tourisme :

Qui	Quoi	Budget 2026	Commentaires
Commune de Saint-Cergue (1)	Acquisition et maintenance des téléskis	48 000	
Commune de Saint-Cergue (1)	Couverture des déficit 24-25	25 000	
Commune de Saint-Cergue (1)	Tour du pays de Vaud	10 000	
Commune de Saint-Cergue (1)	Parcours de disc Golf	3 725	
Commune de Saint-Cergue (1)	Acquisition matériel espace nordique	2 800	
Région de Nyon	Master plan VTT	10 000	
Région de Nyon	Etude Massif de La Dôle	115 000	Selon préavis voté
Région de Nyon (2)	Etude retombées économiques	75 000	Selon préavis à voter 69'140
La Garenne	Parcours audioguidés	22 500	Budget 2025 reconduit
Musée du Léman	Rénovation du bateau Gilliatt	20 000	
Association Triathlon de Nyon	Triathlon de Nyon	20 000	Championnat du monde universitaire
Communes de Le Vaud et Marchissy	Sentier des 3 villages	10 000	Budget 2025 reconduit
Sauvetage de Nyon	Fête internationale du Sauvetage de Nyon	12 000	
VTT Jura vaudois	Création d'itinéraires VTT	10 000	Budget 2025 reconduit
Commune de la Serine	Sentier didactique	8 000	
Commune de Coppet	Parcours historique de Coppet	8 000	
Usine à Gaz	Tourisme Accessible	6 250	
Association Sentier des Huguenots	Sentier des Huguenots	1 500	
Commune de Saint Georges	Sanitaires Escalade	1 750	
Autres soutiens FRET 2025	Projets à venir	30 475	
TOTAL TOURISME Soutiens Ponctuels		440 000	

- (1) Nous constatons que la commune de Saint-Cergue semble demander des soutiens qui deviennent non seulement conséquents mais récurrents. Nous pensons au moins qu'une convention soumise à approbation du Conseil devrait être envisagée le plus tôt possible.
- (2) Nous constatons que le budget prévoit pour l'étude des retombées économiques et médiatiques des événements culturels (préavis 61-2025) un montant de 75'000 alors que le préavis mentionne un montant de CHF 69'140. Nous avons demandé au CODIR s'il souhaitait amender le budget pour corriger cette erreur qui n'a pas d'impact sur le résultat affiché puisque financé par le FRAT.

Si le budget est accepté, les soutiens réguliers proposés sont les suivants :

far° (1)	20 000
Visions du Réel (1)	30 000
Usine à Gaz (1)	30 000
Théâtre de Rolle (1)	30 000
TOTAL TOURISME Soutiens Réguliers 160.3651	110 000

(1) Ces quatre soutiens sont selon les conventions culturelles y compris celle soumise au Conseil ce soir (au total CHF 110'000).

Le compte 160.3650 « Conventions » correspond à la part de la taxe de séjour budgétée reversée par nos communes à la Région pour financer NRT. **Nous ne maîtrisons pas pleinement que l'estimation qui a été faite par le CODIR ni la répartition de la taxe de séjour selon le nouveau règlement (entre Communes, Région, NRT et FRAT) est en ligne avec ce qui a été voté mais avons reçu l'assurance que tel était le cas.**

170. Sports

Nous tenons à souligner que le budget comporte la convention avec le Triathlon de Nyon pour un montant de CHF 10'000 (auparavant en soutiens réguliers). Les soutiens ponctuels prévus sont en cas d'approbation du budget :

- CHF 5'000 pour Vélopôdole (Triathlon en montagne)
- CHF 3'000 pour Sup Nyon (Stand Up Paddle)
- CHF 3'000 pour Gland Spring Run (Course à pied)

Nous saluons par ailleurs l'augmentation de ce dicastère.

180. Mobilité

Nous attendons le résultat du nouvel appel d'offre public en cours concernant les Vélos en Libre-Service (VLS).

190. Transports publics

Rien à signaler puisque cette rubrique fera l'objet de préavis en 2026 soumis à l'approbation du Conseil.

191. Fond Mobilité

Rien à signaler puisque cette rubrique fera l'objet de préavis en 2026 soumis à l'approbation du Conseil.

210. Participations

Rien à signaler, en dehors des commentaires dans le préavis.

220. Service financier

Nous tenons à mentionner que le budget prévoit en sus de CHF 10'000 de la SOFREN (compte 220.4220), CHF 1'000 d'intérêt de placement à court terme des liquidités de notre association, les taux actuels étant proches de 0%.

230. Amortissements

Le montant des amortissements de CHF 102'800 reporté dans le budget sont en parfaite adéquation avec l'annexe.

Tous les préavis en cours et non clôturés de l'annexe 4 devraient normalement être clôturés au 31 décembre 2025. L'assainissement des amortissements de « vieux » préavis non clôturés traînant dans les comptes sera ainsi réalisé. Nous nous réjouissons de cette situation. **Nous tenons à signaler l'attribution faite au budget de CHF 50'000 au fonds d'études et d'investissements. Nous aurions préféré que le CODIR présente un budget dans les chiffres noirs.**

420. Développement territorial

Rien à signaler.

820. Promotion économique régionale

Rien à signaler.

830. Energie et environnement

Rien à signaler.

Conclusion

Votre Commission des Finances tient à saluer l'attention portée par le CODIR afin de présenter un budget le plus proche de l'équilibre. Elle tient à l'encourager cependant à rester vigilant à contenir ses dépenses afin de continuer à reconstituer son capital, et ce d'autant plus dans le contexte incertain de la société Télé-Dôle SA, dont elle est actionnaire majoritaire. Elle est donc plus que surprise que le CODIR ait fait le choix de d'attribuer CHF 50'000 au fonds d'études et d'investissements au lieu de présenter un budget dans les chiffres noirs.

Cependant, votre commission vous recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis 57-2025 Budget 2026 du Comité de direction tel que présenté, **en espérant qu'il amendera de lui-même celui-ci d'un montant de CHF 5'860 sur le compte 160.3652 en contre partie du compte 160.3803, ce qui ne change pas la perte annoncée de CHF 6'865.**

La Rippe, le 11 novembre 2025

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Francis Costiou, rapporteur	
La Rippe	
Robert Jenefsky	
Nyon	
Vincent Moret	
Coppet	
Cesare Palmieri	
Begnins	
Philippe Schirato	
Founex	
Jacques Tschudin	
Rolle	
Nathalie Vez	
Givrins	